

Réf: Dossier 329189

## Avis de constitution

### SOCIETE « SARL VIBABI »

Siège Abidjan, Cocody, Quartier Val Doyen Derrière  
la Pharmacie de la Piété, Lot Inconnu, Ilot Inconnu

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/06/2024 reçu par Me KOFFI-ABOUT AKOUA MIREILLE, et enregistrés au CEPICI le 19/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARL VIBABI »

Objet : - Les actes de transaction et la gestion d'immeubles et de fonds de commerce ;  
- Le conseil à l'acquisition ;  
- La gestion, l'administration, la mise en valeur et la vente de tous immeubles, biens immobiliers ou fonds de commerce ;  
- La conciergerie et le syndic d'immeubles.

- Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Quartier Val Doyen Derrière  
la Pharmacie de la Piété, Lot Inconnu, Ilot Inconnu

Dirigeant(s) M BEUGRE SAKO BENJAMIN GOZOI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06833 du 08/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47920/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

